

Bassin Rhône-Méditerranée

La politique de restauration de la continuité écologique du bassin Rhône-Méditerranée



Laurent Bourdin
Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse

Pierre-Jean Martinez
DREAL Rhône-Alpes, délégation de bassin Rhône-
Méditerranée



SDAGE
& PDM

Stratégie nationale sur
les grands migrateurs

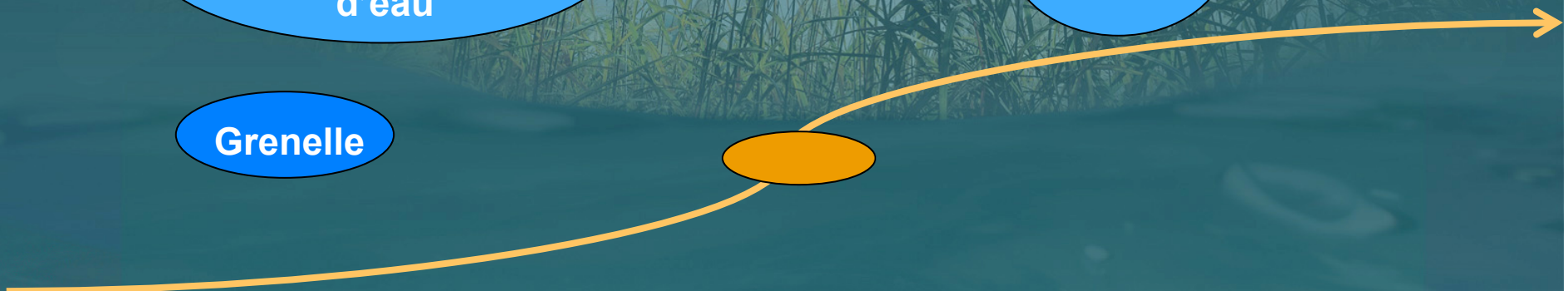
Révision des
classements de
cours d'eau

Plan national de
restauration des cours
d'eau

Plan
Anguilles

Trame
bleue

Grenelle



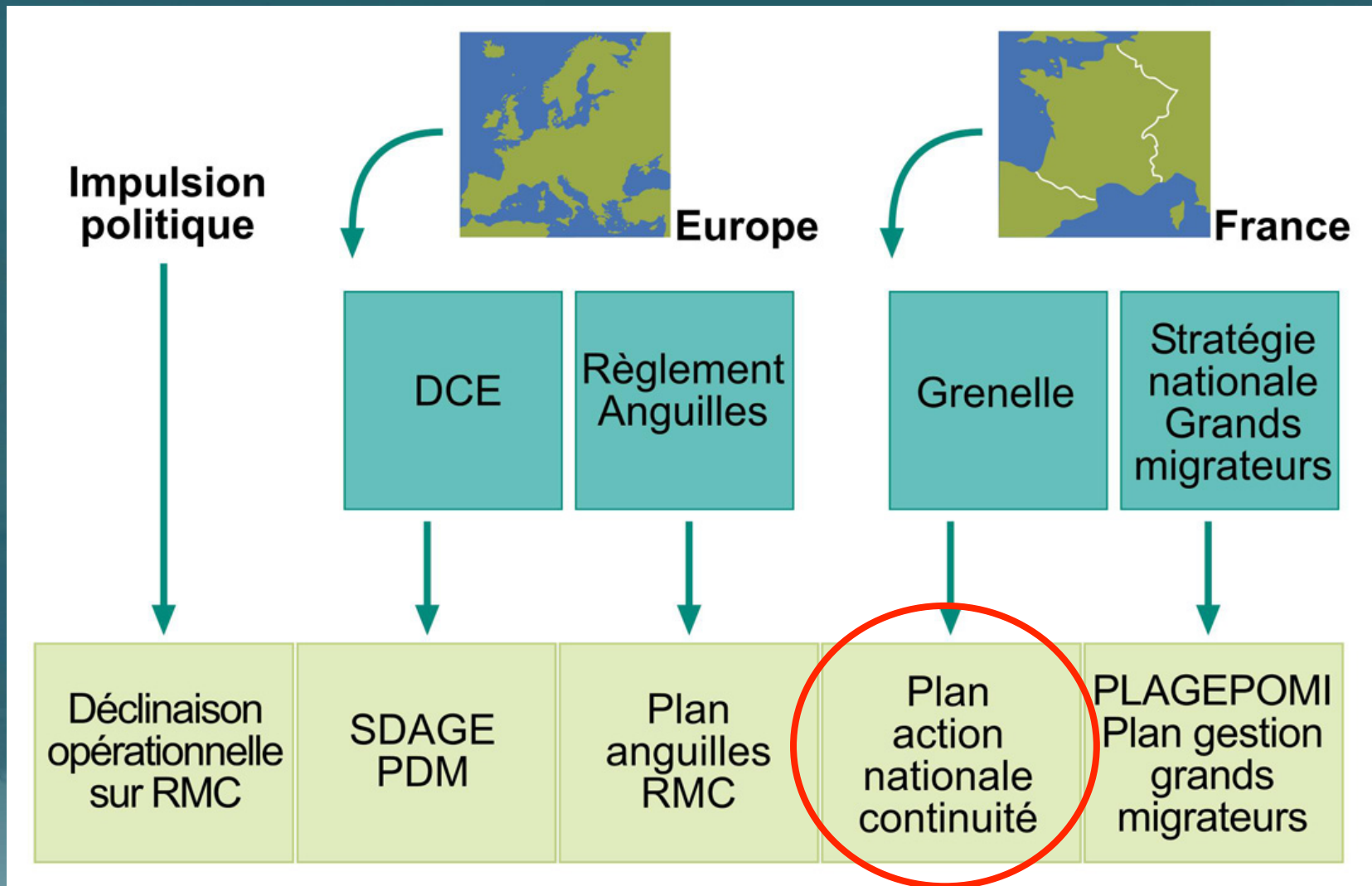
**Point d'inflexion des politiques publiques sur la
continuité écologique**



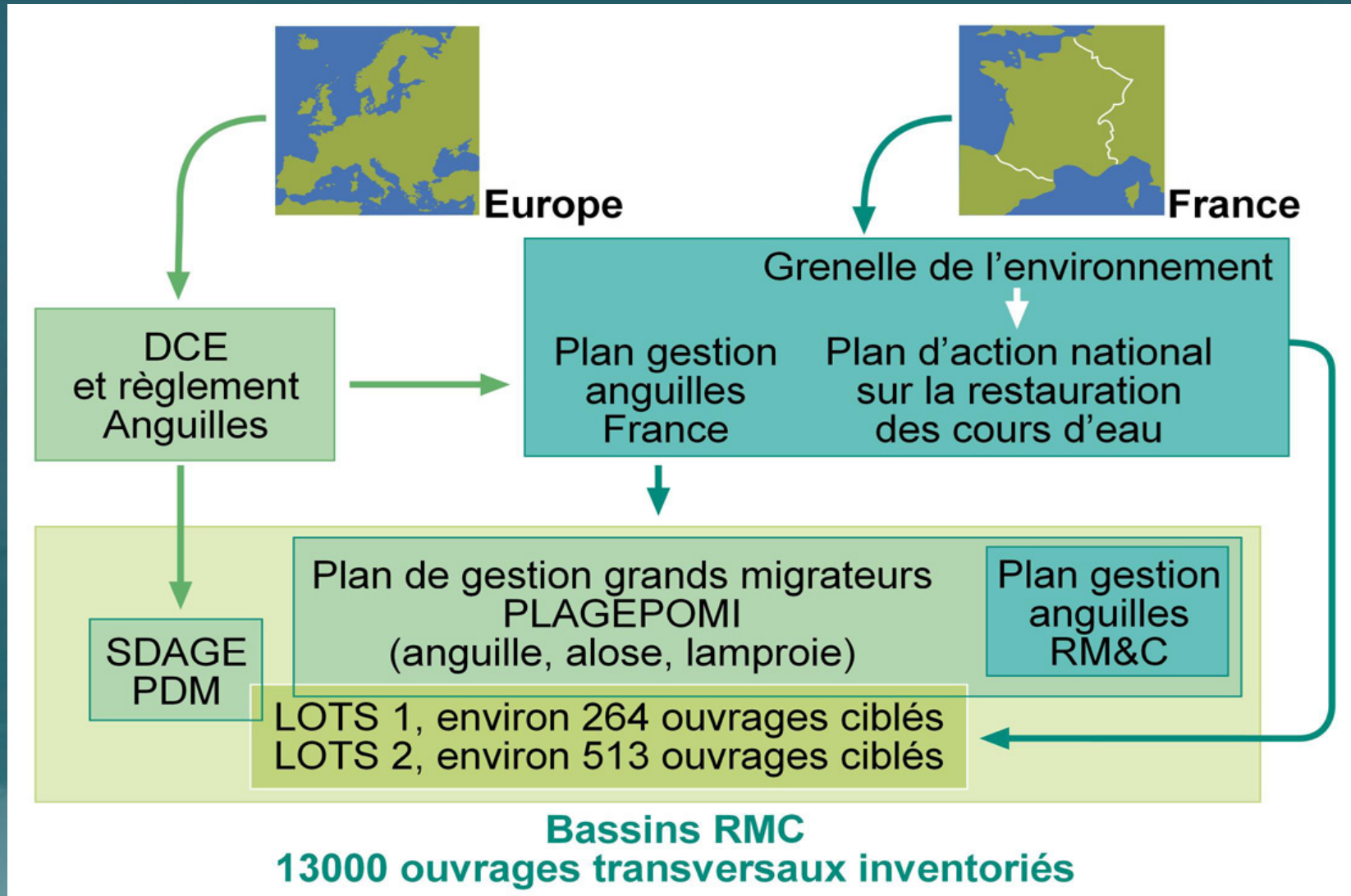
La complémentarité des dispositifs

- SDAGE
- Programme de mesures
- PLAGEPOMI
- Plan Anguille
- Plan national de restauration de la continuité

La complémentarité des dispositifs



La complémentarité des dispositifs





Un renforcement des outils réglementaires

La révision des classements de cours d'eau

**Liste 1 : préservation et renforcement de la
continuité**

Très bon état écologique – réservoirs biologiques –
protection complète des GM (privilégie les ZA/ZAP)

- forte dimension patrimoniale
- aucun nouvel obstacle
- renforcement au fil des renouvellements d'A/C
- levier pour la non dégradation



Un renforcement des outils réglementaires

La révision des classements de cours d'eau

Liste 2 : restauration de la continuité

Assurer la circulation des « migrateurs » et un transport suffisant des sédiments

- adossée au **SDAGE** et **programme de mesures**
- cohérence avec les **ouvrages prioritaires** (dont GM)
- mise en conformité dans les 5 ans.
- ambition et pragmatisme
- caractère progressif au fil des révisions

Classements : Calendrier de de travail

